



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Lille, le **28 JUIL. 2023**

Monsieur le Président,

Vous avez déposé le 14 septembre 2021 une demande sollicitant une déclaration d'intérêt général avec déclaration loi sur l'eau pour le plan de gestion de l'Hogneau et de ses affluents sur le territoire des communes du pays de Mormal.

Vous trouverez ci-joint l'arrêté préfectoral déclarant l'intérêt général en date du 07 juillet 2023. L'accord relatif à la déclaration loi sur l'eau vous a été notifié le 20 janvier 2023.

Je vous serais obligé de bien vouloir me retourner, aussitôt que possible, daté et signé, l'accusé de réception ci-joint.

Je vous informe que le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent (cf. article 9 de l'arrêté préfectoral).

L'Unité Police de l'Eau se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr)

Je vous prie d'agréer, Monsieur Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service  
Eau Nature et Territoires,

Hélène SOLVES

Copie au Service Territorial du Hainaut de la DDTM  
PJ : 1 arrêté préfectoral de DIG

Monsieur le Président  
de la Communauté de Communes du Pays de Mormal  
18, rue Chevray

59530 LE QUESNOY

Réf.: **757 - PE**

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex

Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf/](https://linkedin.com/company/prefethdf/)



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ACCUSE DE RÉCEPTION**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS DE MORMAL**

certifie avoir reçu la pièce énumérée ci-après :

- Arrêté préfectoral du 07 juillet 2023 déclarant d'intérêt général le plan de gestion de l'Hogneau et de ses affluents sur le territoire de la communauté de communes du pays de Mormal (DIG + déclaration loi sur l'eau).

A \_\_\_\_\_ le  
(Signature de l'intéressé)

Document à nous retourner à l'adresse ci-dessous :

**DDTM 59  
Service Eau Nature et Territoires  
Unité Police de l'Eau  
62 boulevard de Belfort  
CS 90007  
59042 LILLE CEDEX**

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex  
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf/](https://linkedin.com/company/prefethdf/)